

*L'agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.*

*Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations.*

*Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.*

26 mois après l'ouverture du chantier, le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan est livré à l'APIJ. Site pilote au sein du programme de construction de 13 200 places, voulu par la loi de 2002, l'établissement ouvre la voie à plus d'une douzaine d'autres établissements pénitentiaires de taille comparable. Comme tous les établissements neufs qui arriveront après lui, il comporte des unités de visites familiales, appartements meublés où le détenu peut partager quelques heures, voire quelques jours, avec ses proches en toute tranquillité. Si ce dispositif, outil indispensable de maintien du lien social et d'aide à la future réinsertion rend le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan exemplaire, ce n'est pas la seule raison. Ici, la recherche de l'amélioration des conditions de travail des personnels fut chaque instant au cœur du projet, et la sûreté bénéficie des dernières avancées techniques. Mais le souci d'améliorer la vie du détenu, pour la tourner vers l'avenir et la réinsertion, a guidé tout autant les choses. Une aventure, un investissement de trois ans, réussis grâce à la ferme volonté de dialogue qu'ont partagé tous les acteurs impliqués dans le projet.



**APIJ**

APIJ - 30, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • Fax 01 53 94 89 00 • www.apij.justice.fr

## Centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan | Landes



livraison  
septembre  
2008

## sommaire



3

### **Le premier projet de la nouvelle génération**

Le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan a été bien conçu et bien construit grâce au dialogue permanent instauré entre les acteurs.



6

### **Trois questions à l'architecte Bernard Guillien**

Pour son premier centre pénitentiaire, l'architecte a opté pour des partis pris audacieux, en jouant partout avec les couleurs et la lumière.



14

### **Une vision neuve de l'enfermement**

Visite guidée depuis les abords de l'établissement, dédramatisés, jusqu'aux cellules des détenus, en passant par les « pôles-socio ».

Le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan constitue un site pilote au sein du programme de construction de 13 200 places, voulu par la loi de 2002. Sa conception conjugue trois principes clés : la recherche de l'amélioration des conditions de travail des personnels, l'utilisation des dernières avancées techniques de sûreté, et le souci d'améliorer la vie du détenu pour la tourner vers l'avenir et la réinsertion.

## Le premier projet de la nouvelle génération

Moins de trois ans après la décision de la construction, le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan conçu pour 690 détenus hommes majeurs est sorti de terre et ses clés remises à ses utilisateurs. La décision de construire un lot de trois établissements pénitentiaires à Mont-de-Marsan (Landes), Bourg-en-Bresse (Ain) et Rennes (Ille-et-Vilaine) intervient suite à la loi d'orientation et de programmation pour la Justice du 9 septembre 2002, qui impose la construction de 13 200 places de détention. Très vite, la commune de Mont-de-Marsan, dont la maison d'arrêt date de 1832, propose le site de Pémegnan. Il sera acquis par l'État en 2005. L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) fait rédiger les programmes en concertation avec la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), puis organise un concours qui permet de choisir l'équipe de conception-réalisation. Elle est formée de l'agence d'architecture Borja Huidobro/Archi5/ARCHI5PROD et de l'entreprise DV Construction (groupe Bouygues).

*Le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan est sorti de terre en moins de trois ans.*



▲ Le fronton de l'entrée, en béton lisse, ne laisse rien présager des ambiances colorées à l'intérieur du site. >



## Un défi technique et humain

La synergie de tous les acteurs autour de ce projet les a conduits, chaque jour, «à se mettre à la place du surveillant pour imaginer et optimiser ses conditions de travail, mais aussi à la place du détenu pour améliorer autant que faire se peut sa vie quotidienne au sein de l'établissement», explique Jean-Pierre Dupont, responsable du projet à l'APIJ.

Fabienne Viala, directrice déléguée de Bouygues France Europe, salue le travail des équipes : «Ce fut un chantier compliqué. D'un côté, plein de défis techniques, avec des modes opératoires qui ont impliqué de couler sur zone, par exemple, 17 km de voiles de béton, ou de tout penser en amont puisque le moindre barreau, le moindre élément doivent être encastrés dans le béton avant montage».

Alain Lemoine, directeur de projet de l'entreprise, avec vingt cadres, a souvent coordonné plus de 250 personnes sur le chantier, qui ont produit en tout 450 000 heures de travail. Plus de 33 000 de ces heures sont dues à des personnes en insertion, selon les exigences du marché signé avec l'APIJ. «Ce fut difficile, mais un casse-tête qui vaut largement la peine, explique-t-il. Ainsi, sur les 17 personnes que nous avons sélectionnées, 5 sont restées et 2 ont désormais un CDI en poche».

## Un ouvrage de coopération

«De l'autre côté, poursuit Fabienne Viala, il nous a fallu intégrer au chantier diverses modifications. Cela n'a été possible que grâce à la coopération exceptionnelle que nous avons liée avec l'administration pénitentiaire et l'APIJ. Les impératifs de densité étaient forts, il faut du talent chez l'architecte pour réussir cela; il a bien étudié les flux et choisi un parti pris esthétique audacieux, très pertinent. J'espère que notre construction améliorera la condition du détenu et facilitera la mission des personnels».

*« En période de pointe, plus de 250 personnes ont travaillé sur le chantier ».*



^ 17 km de voiles de béton ont été coulés sur place. >



## Au carrefour des expériences

Un dialogue permanent, qui n'allait pas de soi, s'est instauré entre les partenaires. Estelle Perz, chargée de projet à l'administration pénitentiaire sait de quoi elle parle. Son expérience de directrice de centres de détention lui a permis de mettre son œil de praticienne au service des concepteurs. Identifier, ici, un angle laissé mort où une caméra s'impose, repérer, là, une serrure à améliorer. «Capable d'expertise, arrivée pourtant en cours de chantier, elle a pu être prise en compte grâce aux rapports de confiance qui se sont établis avec tous» insiste Olivier Coppolani, chef du bureau des affaires immobilières à la direction de l'administration pénitentiaires (DAP). «Chacun dans son rôle, la DAP comme commanditaire, l'agence comme opérateur immobilier et le groupement comme réalisateur, ont joué en équipe» confirme Roger Lichtle, directeur de programme à l'APIJ. Et tous les acteurs se disent prêts à continuer le chemin ensemble pour les ouvrages de Bourg-en-Bresse et de Rennes, dont les chantiers sont déjà bien avancés.

*« Chacun dans son rôle, la DAP, l'Agence et le groupement, ont joué en équipe. »*

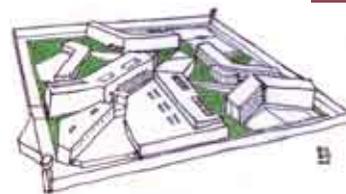
## Trois questions à l'architecte Bernard Guillien

**C'est la première fois que vous concevez un centre pénitentiaire. Avez-vous hésité à concourir ?**

Au contraire. Avec Borja Huidobro, j'avais déjà dessiné le palais de justice de Fort-de-France, or la Justice ne s'arrête pas à la porte, et un architecte doit s'intéresser à toutes les questions de société. La détention en est une cruciale. Avant 1789, on pratiquait les châtiments corporels ; enfin la France a codifié l'enfermement. À nous d'en assurer les conditions les plus dignes possibles.

**Quels sont les grands principes qui ont guidé votre travail ?**

La visite de plusieurs établissements pénitentiaires m'a prouvé l'extrême promiscuité, les problèmes que peuvent y connaître les détenus, et la difficulté d'y agir pour le personnel pénitentiaire. À nous d'être utopique, d'imaginer des solutions. Il fallait faire clair et simple.



^ Croquis d'intention de l'architecte qui a inscrit l'établissement dans un carré de 220m de côté.



^ Photographies du chantier

Ainsi, nous avons travaillé ce projet à l'envers de l'ordinaire: en partant des espaces à laisser libres absolument, avant d'envisager la masse à bâtir. La diagonale qui va d'un mirador à l'autre a ainsi été laissée dégagée à la vue. Et, même placé au centre du carré, on aperçoit le mur d'enceinte. Une fois ces axes libérés, toujours penser espace et lumière, pour rendre le temps vivant. Comme en ville. Ainsi, les circulations n'ont jamais lieu entre deux murs parallèles: quand l'espace s'élargit, le détenu ouvre le regard, voit un avenir possible. Puis, pour que le surveillant dispose d'un point de contrôle, l'espace se rétrécit. Et cela, à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous avons aussi soigné les hauteurs de plafond, l'acoustique, l'ergonomie des postes de travail, les ambiances lumineuses, en jouant partout avec les couleurs, y compris dans les cellules. Par ailleurs, l'immersion vers l'espace carcéral s'effectue progressivement, en douceur. Même chose pour la sortie. C'est une des fonctions de l'atrium, premier espace de socialisation. Si le détenu doit pouvoir préparer sa réinsertion –c'est l'objectif bien sûr– il ne doit pas être coupé du monde mais pouvoir évoluer dans un environnement proche de la vraie vie, de la vraie ville. L'humanité participe de la future réintégration.

**Les unités de visite familiale, inscrites dans le programme, sont une avancée majeure dans ce sens. En avez-vous imaginé d'autres ?**

Nous avons par exemple souhaité concevoir une cour d'honneur avec de la pelouse, des arbustes et même un arbre, sans barbelés, pleine de couleurs. Un enfant qui vient rendre visite à son père l'imaginera plus volontiers retrouver la maison dans un tel contexte. L'Administration pénitentiaire, sans nul doute, était prête à entendre un discours certes sécuritaire mais également humanitaire. La discussion, le dialogue, furent profonds. Autres détails: on a peaufiné l'environnement, le contact visuel avec la forêt. Même si le bruit de la porte et des clefs rappelle bien qu'il s'agit d'un lieu d'enfermement, ce sont de petites notes, qui, mises bout à bout, rendent audible la symphonie humaine. Un détenu apaisé, aux rapports moins contraints, rend sa réinsertion plus probable. Et le travail du personnel plus facile.

**« Nous avons travaillé ce projet à l'envers de l'ordinaire: en partant des espaces à laisser libres absolument, avant d'envisager la masse à bâtir. »**



^ Un des deux miradors de l'établissement.

^ La disposition des bâtiments, ici les quartiers d'hébergement du centre de détention, laisse entrevoir des perspectives sur la forêt.

> Point de vue sur le terrain de sport, depuis un mirador.





À L'atrium, avec sa grande hauteur sous plafond, son toit transparent et ses murs polychromes.



▲ Façade du bâtiment des parloirs avocats.

## Une vision neuve de l'enfermement

La forêt s'éclaircit, les parkings destinés aux visiteurs et au personnel sont spacieux. De plain-pied, les bâtiments du personnel apparaissent. Déclinés en plusieurs tons de jaune, abritant restaurant, salles de réunion ou de détente, ils surplombent très légèrement le centre pénitentiaire, tout comme le bâtiment d'accueil des familles. Entouré d'un espace de jeux sécurisé pour les tout petits, lumineux avec ses baies vitrées ouvertes sur la forêt alentour, et doté de son coin-repas, il représente une première étape bienveillante pour les visiteurs. Glacis, fossé anti-voiture bélier, mur en béton lisse anti-grappin, bornes hyper fréquence, miradors: si les exigences de sûreté priment, les abords du centre pénitentiaire restent sereins, dédramatisés: la clôture attend quelques dizaines de mètres pour démarrer, et l'unique porte d'entrée principale, loin d'évoquer un camp retranché, a la courtoisie de s'avancer vers l'extérieur. Il faut noter que non plus un, mais deux sas de sécurité le complètent. Un pour l'entrée, un pour la sortie. Ici, passent familles, avocats, personnels, sous-traitants, médecins, associations, etc. Avant de traverser la cour d'honneur, accueillante à dessein, avec ses plates-bandes et les façades jaunes du bâtiment administratif qui l'encadre. Pour répondre à des exigences de protection, le personnel aussi a des barreaux aux fenêtres de ses bureaux, mais la main de l'architecte les a dessinés en fagots et l'on ne trouve pas deux fenêtres semblables. Un peu d'art dans la prison. Le respect de tous passe aussi par ce genre d'attention. Autre lieu de passage, à l'entrée de la zone en détention, l'atrium a été conçu avec une attention spéciale. Avec sa double hauteur, son plafond de lumière, ses murs polychromes, sa forme évasée, et ses extrémités en grille et non en mur. «C'est un espace crucial de socialisation, de circulation. Et l'ombre portée du soleil sur les poutres, dessine un cadran solaire sur les murs».

*Si les exigences de sûreté priment, les abords du centre pénitentiaire restent sereins.*



▲ Le bâtiment administratif se décroche nettement dans l'espace construit.



▲ La cour d'honneur se veut accueillante, «égayée» par la façade jaune du bâtiment administratif.

▲ Un espace jeux sécurisé pour les tout petits entoure le bâtiment d'accueil des familles.



^ L'unique porte d'entrée principale s'avance vers l'extérieur du site...

^ ... Elle comporte non pas un, mais deux sas de sécurité, l'un pour l'entrée, l'autre pour la sortie.

> À l'intérieur du centre pénitencier, des grilles «fitrent» aussi les circulations.



## Préserver la vie de famille

Lieu crucial de maintien du lien social, les unités de visite familiale (UVF) sont opérationnelles à l'intérieur du centre pénitentiaire dès sa mise en service. Il s'agit ici de trois vrais appartements meublés de type F2 qui permettent au détenu d'accueillir sa famille ou ses proches pour des périodes pouvant aller jusqu'à 72 heures. Une grande pièce à vivre, avec son coin-cuisine, son coin-salon avec la télévision et le canapé qui s'ouvre; une grande chambre et une salle de bains complètent la surface de 46 m<sup>2</sup>. Un véritable logement donnant sur son mini patio avec terrasse en bois pouvant accueillir une table et des chaises et un espace engazonné qui reçoit soleil et lumière zénithale. Ici, pas de caméra, et le surveillant doit prévenir qu'il arrive. Un peu d'intimité familiale permise, c'est un palier de plus dans l'aide à la réinsertion. Une des trois UVF est adaptée aux personnes à mobilité réduite.

## Favoriser la réinsertion

Certains équipements sont partagés par les différents quartiers d'hébergement: le terrain de sport, le grand gymnase qui a aussi la fonction de salle polyvalente, la salle multiculturelle, les unités de consultations et soins ambulatoires (UCSA), véritable antenne équipée de l'hôpital Layné où l'on trouvera dentiste, psychiatre, infirmiers, etc. Et, bien entendu, les immenses ateliers. Plus de 2500m<sup>2</sup> de vastes salles très hautes de plafond, éclairées par la lumière du jour, où les détenus volontaires travailleront, en fonction des activités qui seront mises en route avec les partenaires locaux et entreprises régionales. Le détenu n'est pas qu'une personne enfermée mais un homme, en parcours de réinsertion.

En revanche, chaque quartier d'hébergement dispose, et c'est une nouveauté, de son «pôle-socio». En effet, bibliothèque, salles de cours ou d'informatique, et les très populaires salles de musculation, toutes déjà équipées des appareils dernier-cri existent dans chaque bâtiment. «C'est une bonne idée, un point très positif, explique Estelle Perz; cela donne une plus grande autonomie à tout le monde, détenus et personnels, ça évite des circulations toujours longues et délicates; cela permet donc de profiter de ces équipements pendant des périodes bien plus longues».

*Le détenu n'est pas qu'une personne enfermée mais un homme, en parcours de réinsertion.*



^ Attenante à une chambre et une salle de bains, la pièce à vivre des unités de visite familiale se compose d'espace cuisine et d'un espace salon.

^ L'unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA).



^ Chaque unité de visite familiale comporte un mini-patio avec terrasse engazonnée.

^ Le terrain de sport, lieu de détente indispensable pour les détenus.



Salle de cours, salle de musculation,  
et salle de culte composent  
le «pôle-socio» de chaque quartier  
d'hébergement.

## Des aménagements conçus dans le respect de l'humain

Enfin, la plupart (80%) des cellules sont individuelles et ont une surface de 10,5m<sup>2</sup> environ. Si les barreaux sont bien là, insciables et coulés dans le béton, chaque fenêtre s'ouvre, un mur est peint de couleur, et le coin WC / salle d'eau est muni d'une douche et d'un portillon qui protège l'intimité, même si le haut de son corps reste visible par l'œilleton de la porte. Les cellules doubles, destinées aux détenus qui ne souhaitent ou ne doivent pas vivre seuls, mesurent 13,5m<sup>2</sup> et celles prévues pour handicapés 19m<sup>2</sup>. La lumière aussi a été pensée différemment. Les éclairages extérieurs, nécessaires pour la sûreté, gênent souvent les détenus la nuit, les amenant à bricoler des rideaux ou obstruer la fenêtre (au risque d'une détérioration du matériel et d'une sanction). Cette fois, la lumière a été décalée à côté des fenêtres. Les façades sont tout aussi bien éclairées, en préservant une relative pénombre dans la cellule. Du sommeil en plus, c'est aussi plus de sérénité pour tous.

*Si les barreaux sont bien là, chaque fenêtre s'ouvre.*



^ Le quartier arrivants.

^ Une cellule pour personne à mobilité réduite.

> Couloir d'accès aux cellules.





▲ Une cellule individuelle.



▲ Une cellule double.



▲ Le couloir d'accès des familles aux parloirs, largement éclairé.



▲ Le mess du personnel à l'extérieur de l'enceinte.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

**Réalisation** Clémentine Bagieu - service communication

**Ont collaboré au sein de l'Agence**

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Claudine Renou-Fages

Roger Lichtle

Jean-Pierre Duport

**Remerciements à**

Estelle Perz, Directrice des services pénitentiaires  
à l'administration centrale, chargée du projet

Olivier Coppolani, Chef du bureau des affaires  
immobilières à la DAP

Bernard Guillien, architecte du projet

Fabienne Viala, Directrice déléguée de Bouygues Construction

Alain Lemoine, Directeur de projet, DV Construction

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Claire Moreau-Shirbon

**Crédits photographiques** Benoît Grimbert, Jean-Pierre Duport (APIJ)

**Impression** Sira Imprimeur

## Fiche signalétique

### Les acteurs du projet

#### Maîtrise d'ouvrage

Ministère de la Justice  
Direction de l'administration  
pénitentiaire (DAP)

#### Mandataire du maître d'ouvrage

Agence publique pour l'immobilier  
de la Justice (APIJ)

#### Groupement conjoint conception construction

> *Mandataire* DV Construction  
> *Conception* Agence Borja  
Huidobro / Archi5 / Archiproduct  
> *Architecte* Bernard Guillien  
> *Construction* DV Construction  
(groupe Bouygues)  
> *Sous-traitant bureau d'étude* TCE  
IGREC

### Les chiffres clés

#### Le chantier

> *Budget* 64 millions d'euros

> *Durée du chantier de construction* 27,5 mois

> *Personnes employés sur le chantier*

250 personnes en période de pointe,  
dont 170 pour le gros œuvre et les corps d'État,  
seulement 7 jours perdus à cause des  
intempéries

450 000 heures de travail dont 33 000 en  
insertion, selon les exigences de l'État

2 500 m<sup>3</sup> de béton

17 km de voiles de béton coulés sur place

> *Superficie du terrain* 16 hectares

> *Emprise à l'intérieur du mur* 4,5 hectares

> *Surface utile* 18 192 m<sup>2</sup>

> *Surface hors œuvre nette (SHON)* 30 640 m<sup>2</sup>

> *Surface hors œuvre brute (SHOB)* 51 000 m<sup>2</sup>

#### Le centre pénitentiaire

Un carré de 220 m de côté

690 places pour hommes majeurs

> *Maison d'arrêt*

300 places (1 quartier de 180 places et un  
quartier de 120 places)

> *Centre de détention*

360 places (2 quartiers de 180 places)

80% cellules individuelles de 10,5 m<sup>2</sup>,  
cellules doubles de 13 m<sup>2</sup>, cellules adaptées  
aux personnes à mobilité réduite 19m<sup>2</sup>

*Quartier d'accueil* 30 places

*Quartier d'isolement* 12 places

*Quartier disciplinaire* 14 places

3 UVF de 46 m<sup>2</sup> dont une pour personnes  
à mobilité réduite

180 caméras

#### Les personnels

3 directeurs, 2 attachés, 229 personnels en tenue :

80 officiers, 26 premiers surveillants,

195 surveillants, 20 administratifs, 10 personnels  
d'insertion. Au total 264 personnes

